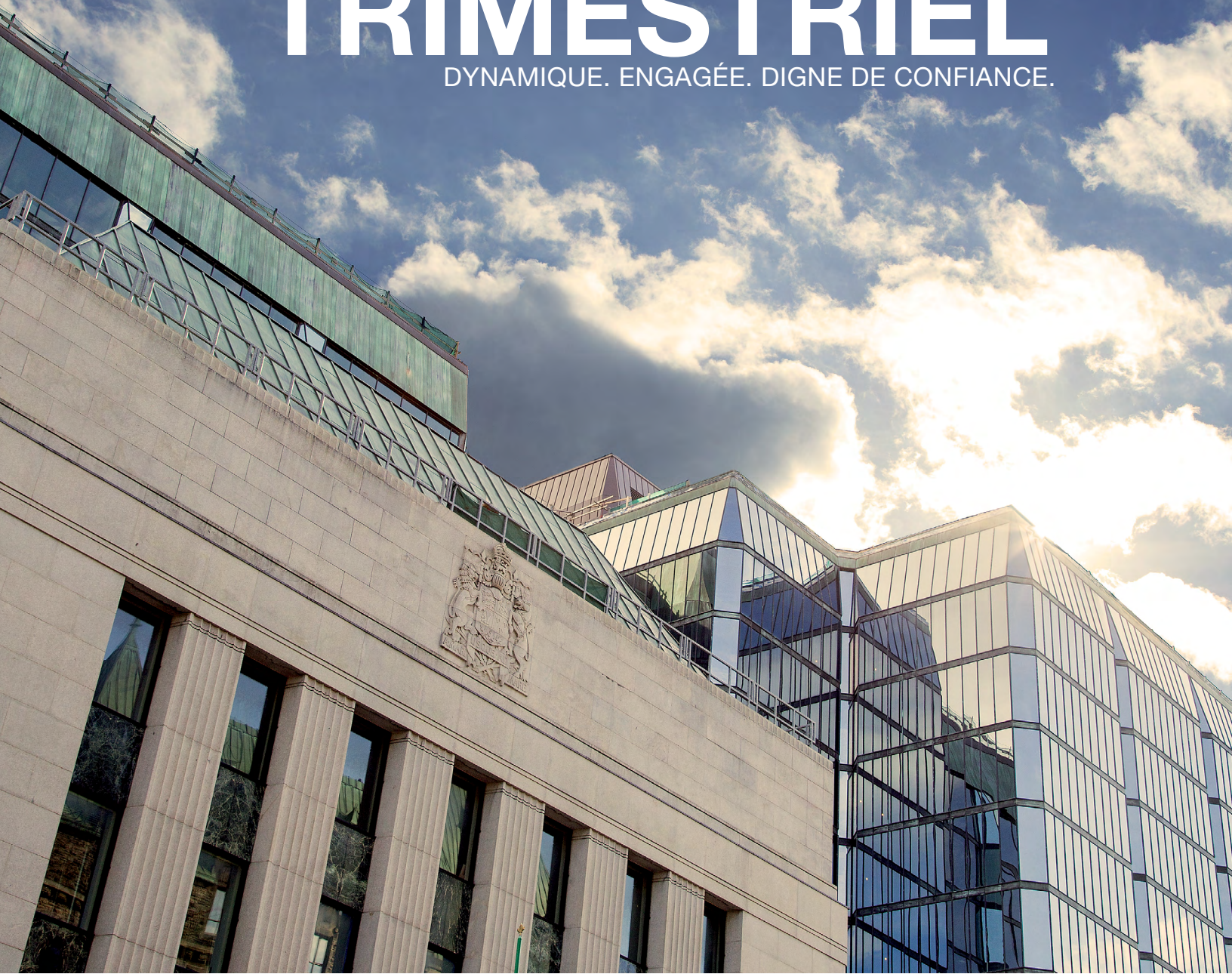




BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA

2016 RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL

DYNAMIQUE. ENGAGÉE. DIGNE DE CONFIANCE.



31 mars 2016 Non audité

Table des matières

Contexte du rapport financier trimestriel	3
Résultats par rapport au Plan.....	3
Analyse des résultats financiers	4
Résultats des activités.....	6
Points saillants et faits nouveaux d'ordre opérationnel.....	10
Analyse des risques	10

Contexte du rapport financier trimestriel

La Banque du Canada (la Banque) est la banque centrale du pays. Son mandat, défini dans la *Loi sur la Banque du Canada*, est de « favoriser la prospérité économique et financière du Canada ».

La Banque s'emploie à tenir les Canadiens informés de ses politiques, de ses opérations et de ses activités.

Ce rapport a été rédigé conformément à l'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les directives données dans la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* publiée par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

Sa rédaction incombe à la direction et il a été approuvé le 19 mai 2016 par le Comité de la vérification et des finances du Conseil d'administration.

Le rapport financier trimestriel doit être lu conjointement avec les états financiers ci-annexés ainsi qu'avec le rapport annuel de la Banque pour 2015. Le rapport annuel de la Banque comprend un rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2015. Les renseignements contenus dans le rapport annuel et le rapport de gestion de 2015 s'appliquent au trimestre considéré, à moins d'indication contraire dans le présent rapport trimestriel.

Résultats par rapport au Plan

Tous les trois ans, la Banque établit un plan stratégique à moyen terme, dans lequel elle expose sa feuille de route pour la période à venir.

L'année 2016 est la première année de la mise en application du Plan à moyen terme 2016-2018 de la Banque, intitulé *Le rôle de la banque centrale à l'aube d'une nouvelle ère*.

Le Plan à moyen terme a été élaboré à partir d'hypothèses financières qui concilient la nécessité d'investir dans notre personnel, notre infrastructure et nos outils avec la prise en compte de l'engagement de la Banque d'assurer une utilisation efficace des fonds publics.

Perspectives pour 2016

Plan de la Banque pour 2016

(En millions de dollars)

	Prévisions pour 2016	Résultats réels pour 2015
Charges relevant du Plan à moyen terme	398,0	370,0
Production des billets de banque	63,0	70,0
Avantages du personnel futurs ne se rapportant pas à l'exercice courant	14,0	14,0
Programmes liés à la modernisation du siège et aux investissements stratégiques	209,0	185,0
Total des charges^a	684,0	639,0

a. Charges opérationnelles et dépenses en immobilisations

Les prévisions de la Banque à l'égard de ses opérations ne comportent pas de projections relatives au résultat net et à la situation financière. Ces projections nécessiteraient la formulation d'hypothèses sur les taux d'intérêt, lesquelles pourraient être interprétées comme des indications quant à l'orientation future de la politique monétaire.

La première année du nouveau plan à moyen terme verra le lancement de plusieurs initiatives qui se traduiront par un taux de croissance temporaire des dépenses de 4 %. Cette croissance temporaire des dépenses a été prise en compte dans les hypothèses financières du Plan à moyen terme, qui cible un taux de croissance annuel moyen de 2 % pour les trois années de sa mise en œuvre.

Les coûts de production des billets de banque devraient diminuer en 2016, étant donné que moins de billets doivent être produits pour remplacer les billets en polymère, qui sont plus durables.

En 2016, la Banque prévoit en outre engager des dépenses en immobilisations de 172 millions de dollars, dont la majorité est liée au Programme de modernisation du siège.

À la fin du premier trimestre, la Banque est en bonne voie pour respecter ce plan financier sur l'ensemble de l'exercice.

Analyse des résultats financiers

Le total de l'actif ainsi que le total du passif et des capitaux propres de la Banque ont baissé de 1 948,0 millions de dollars depuis le 31 décembre 2015, en raison des variations saisonnières des billets en circulation.

Les changements dans le bilan de la Banque au premier trimestre découlent également des modifications apportées à son cadre régissant les opérations sur les marchés financiers en octobre 2015. L'incidence financière de ces

Situation financière

(En millions de dollars)	31 mars 2016	Au 31 décembre 2015
Actif		
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	12,3	11,2
Prêts et créances	7 007,7	6 096,7
Placements	91 551,3	94 389,0
Immobilisations ^a	495,4	469,3
Autres éléments d'actif	132,2	180,7
Total de l'actif	99 198,9	101 146,9
Passif et capitaux propres		
Billets de banque en circulation	73 580,7	75 496,9
Dépôts	24 599,9	24 592,9
Autres éléments de passif	526,4	558,9
Capitaux propres	491,9	498,2
Total du passif et des capitaux propres	99 198,9	101 146,9

a. Immobilisations corporelles et incorporelles

modifications comprend la mise en place d'un programme régulier d'opérations de prise en pension à plus d'un jour et une réduction correspondante de 20 à 15 % du montant minimum d'obligations à rendement nominal que la Banque achète aux adjudications.

Actif

Seule autorité habilitée à émettre des billets de banque au pays, la Banque investit le produit de l'émission des billets de banque dans des titres du gouvernement du Canada.

Les placements de la Banque ont enregistré une baisse en 2016 (de 2 837,7 millions de dollars ou de 3 %), imputable en grande partie à la diminution du volume de billets de banque en circulation. Les bons du Trésor du gouvernement du Canada ont accusé un recul de 3 741,1 millions de dollars, tandis que les obligations du gouvernement du Canada ont affiché une progression de 908,6 millions de dollars. Le reste de l'écart tient à la baisse de 5,2 millions de dollars de la juste valeur du placement de la Banque, en monnaie étrangère, en actions de la Banque des Règlements Internationaux (BRI).

Au 31 mars 2016, une somme de 7 002,4 millions de dollars au titre des prêts et créances était liée à des opérations de prise en pension.

Les travaux de construction effectués dans le cadre du Programme de modernisation du siège de la Banque comptent pour la majorité des dépenses en immobilisations au premier trimestre de 2016.

Les autres éléments d'actif comprennent l'actif net au titre des prestations définies. L'actif net au titre des prestations définies lié au Régime de pension agréé de la Banque a diminué par rapport à décembre 2015. L'écart tient essentiellement au fléchissement du taux

d'actualisation¹ (comme il est mentionné dans l'analyse des autres éléments du résultat global).

Passif

Le passif associé aux billets de banque en circulation représente environ 74 % du total du passif et des capitaux propres de la Banque. La valeur des billets de banque en circulation a baissé de 3 % depuis le 31 décembre 2015. Ce passif croît avec le temps, parallèlement à l'augmentation de la demande de billets de banque, et enregistre des variations saisonnières².

Le second passif en importance se compose des dépôts détenus pour le compte du gouvernement du Canada et d'institutions financières. Les principaux éléments comptabilisés au passif en tant que dépôts sont le dépôt de 20 000 millions de dollars détenu pour le plan de gestion de la liquidité prudentielle du gouvernement et le dépôt de 2 454,8 millions de dollars correspondant aux soldes de fonctionnement détenu pour le compte du gouvernement du Canada. Les soldes de fonctionnement³ du gouvernement du Canada ont diminué de 162,5 millions de dollars par rapport à la fin de l'exercice 2015.

Les autres éléments de passif se composent principalement des bénéficiaires à transférer au receveur général du Canada et du passif net au

¹ Le passif/actif net au titre des prestations définies est calculé en fonction du taux d'actualisation en vigueur à la fin de la période, soit 3,9 % au 31 mars 2016 (4,1 % au 31 décembre 2015).

² Généralement, le passif associé aux billets de banque en circulation affiche un creux à la fin du premier trimestre et atteint des sommets au deuxième et au quatrième trimestre, aux alentours des périodes de vacances.

³ La part des dépôts se rapportant au fonctionnement est tributaire des besoins de trésorerie du gouvernement du Canada, et les fluctuations qui surviennent sont imputables aux décisions de celui-ci en matière de gestion des flux de trésorerie.

titre des prestations définies pour les régimes d'avantages du personnel futurs de la Banque.

Les variations du passif au titre des bénéficiaires à transférer découlent de l'échéancier des sommes versées au receveur général du Canada. Le résultat net tiré des actifs de la Banque, déduction faite des charges opérationnelles et des sommes affectées à ses réserves, est versé chaque année au receveur général. Au 31 mars 2016, la somme à verser s'élevait à 226,4 millions de dollars⁴ (249,5 millions de dollars au 31 décembre 2015).

Le passif au titre des régimes à prestations définies a crû de 8,6 millions de dollars en raison d'une baisse du taux d'actualisation utilisé pour évaluer ce passif (comme il est mentionné dans l'analyse des autres éléments du résultat global).

Gestion des capitaux propres

Les capitaux propres de base de la Banque sont formés d'un capital social autorisé de 5 millions

de dollars et d'une réserve légale de 25 millions de dollars. La Banque compte également une réserve spéciale de 100 millions de dollars destinée à compenser les pertes de réévaluation découlant de variations de la juste valeur de ses actifs disponibles à la vente (voir la note 11 afférente aux états financiers intermédiaires résumés). Depuis sa création, cette réserve est restée inchangée.

La réserve la plus importante de la Banque est la réserve disponible à la vente, qui se compose des variations de la juste valeur du placement de la Banque en actions de la BRI et de celles du portefeuille de bons du Trésor du gouvernement du Canada. Ces variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global et ajoutées à la réserve disponible à la vente dans les capitaux propres (voir la note 11 afférente aux états financiers intermédiaires résumés). Au 31 mars 2016, cette réserve s'établissait à 361,9 millions de dollars et était principalement constituée d'une somme correspondant à la variation de la juste valeur du placement de la Banque en actions de la BRI.

Résultats des activités

(En millions de dollars)	Pour la période de trois mois close le	
	31 mars 2016	31 mars 2015
Total des produits	394,2	415,3
Total des charges	104,7	108,0
Résultat net	289,5	307,3
Autres éléments du résultat global (perte)	(69,4)	28,0
Résultat global	220,1	335,3

⁴ Pendant la période de trois mois close le 31 mars 2016, la Banque a versé au receveur général une somme de 249,5 millions de dollars.

Produits

L'essentiel des revenus de la Banque provient des produits d'intérêts sur ses placements, qui sont générés par les titres du gouvernement du Canada et fluctuent en fonction des conditions du marché. Au premier trimestre de 2016, les produits d'intérêts de la Banque découlant des bons du Trésor et des obligations se sont établis à 412,3 millions de dollars, soit 36,9 millions de dollars de moins qu'à l'exercice précédent. Le recul des produits d'intérêts, compensé en partie par des placements plus élevés, tient surtout aux rendements plus faibles des obligations nouvellement acquises, comparativement aux rendements que procuraient les placements arrivés à échéance.

Les intérêts issus des prises en pension se sont accrus de 6,9 millions de dollars, en lien avec le cadre révisé régissant les opérations sur les marchés financiers mis en application en octobre 2015.

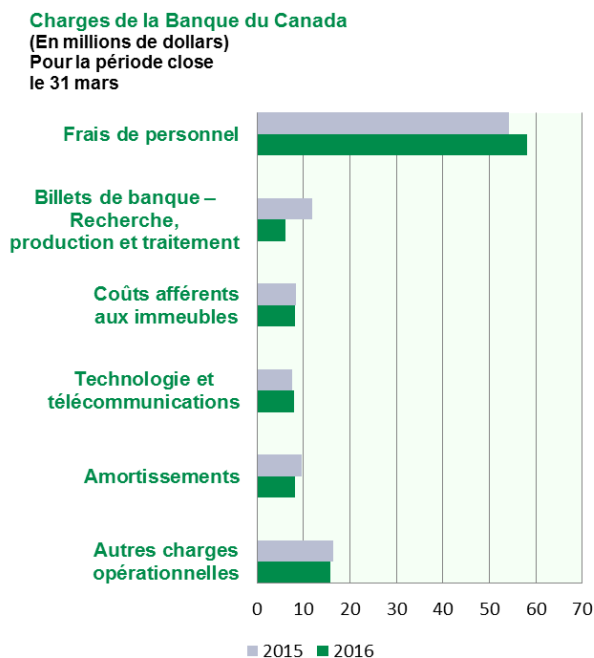
Les produits de la Banque sont comptabilisés déduction faite des intérêts versés sur les dépôts du gouvernement du Canada. Les taux d'intérêt appliqués aux dépôts sont calculés en fonction des taux du marché, qui ont baissé par rapport à la période comparable de 2015; ainsi les charges d'intérêts sur les dépôts ont diminué pour s'établir à 27,2 millions de dollars.

Les produits que tire la Banque d'autres sources⁵ ont légèrement diminué comparativement à 2015.

⁵ Les autres sources de revenus dont dispose la Banque sont notamment les intérêts qu'elle tire de ses facilités de prêt et des dépôts de ses clients ainsi que les droits de garde.

Charges

Les charges opérationnelles ont cadré avec les attentes pour 2016 et ont enregistré une baisse de 3,3 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout de la diminution de la production de billets de banque.



Pour le trimestre, les coûts associés à la production des billets de banque étaient inférieurs de 5,6 millions de dollars à ceux de la période correspondante en 2015. La Banque tire parti des avantages escomptés de l'adoption des billets en polymère, dont la durée de vie est au moins trois fois et demie plus longue que celle des billets en papier. Comme ces billets durent plus longtemps, il y a moins de coupures impropres à la circulation à remplacer et moins de nouvelles coupures à produire. Au cours des trois premiers mois de 2016, 11,8 millions de billets en polymère ont été reçus, contre 38 millions de billets pendant la même période en 2015.

Les frais de personnel ont crû de 4,1 millions de dollars au premier trimestre de 2016 comparativement à la même période en 2015. Cet accroissement s'explique par l'ajout de

personnel temporaire à l'appui des projets du Plan à moyen terme, les rajustements salariaux apportés dans le but de maintenir une rémunération concurrentielle par rapport au marché, ainsi que la hausse des coûts liés aux régimes à prestations définies de la Banque⁶. Au cours des trois premiers mois de 2016, les coûts liés aux régimes d'avantages du personnel ont augmenté de 1,1 million de dollars par rapport à la même période en 2015.

Le reste des charges (coûts afférents aux immeubles, technologie et télécommunications, amortissements et autres charges opérationnelles) représente 38 % de la totalité des charges opérationnelles de la Banque pour le trimestre. Ces coûts ont diminué de 1,8 million de dollars au premier trimestre comparativement à la même période en 2015.

Autres éléments du résultat global et versements

Les autres éléments du résultat global (perte), qui se chiffrent à (69,4) millions de dollars pour le trimestre, tiennent compte de la perte de 62,6 millions de dollars attribuable à la réévaluation de l'actif net et du passif net de la Banque au titre des régimes à prestations définies. La perte est en outre imputable à une baisse de 6,8 millions de dollars de la juste valeur des actifs disponibles à la vente.

Les réévaluations⁷ de l'actif net et du passif net au titre des régimes à prestations définies découlent du rendement des actifs des régimes et des variations du taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations nettes au titre des prestations définies. Les réévaluations enregistrées au premier trimestre de 2016 tiennent surtout à la baisse de 20 points de base du taux d'actualisation utilisé pour calculer la

⁶ Les charges associées aux régimes à prestations définies sont évaluées au moyen du taux d'actualisation en vigueur à la fin de l'exercice précédent. Les charges de 2016 sont fondées sur un taux d'actualisation de 4,1 % (4,0 % pour les charges de 2015).

valeur du passif/actif net au titre des prestations définies⁸.

Les actifs disponibles à la vente comprennent les bons du Trésor du gouvernement du Canada et les actions de la BRI détenues par la Banque. Les variations cumulatives de la juste valeur sont comptabilisées dans la réserve d'actifs disponibles à la vente comme élément des capitaux propres (voir la note 11 afférente aux états financiers intermédiaires résumés). Au 31 mars 2016, la juste valeur du placement de la Banque en actions de la BRI s'établissait à 400,0 millions de dollars, ce qui correspond à une baisse de 5,2 millions de dollars par rapport à la fin de l'exercice 2015. Le reste de l'écart est imputable à une réduction de la juste valeur du portefeuille de bons du Trésor de la Banque.

Transfert au receveur général du Canada

Conformément aux exigences de la *Loi sur la Banque du Canada*, l'institution verse ses revenus excédentaires, après financement de ses activités, au receveur général du Canada et ne détient pas de résultats non distribués.

La Banque mène ses activités sans subir les contraintes normalement imposées par les flux de trésorerie ou les avoirs liquides, ses recettes étant prévisibles et supérieures à ses charges. Le solde, dont est soustrait le montant des réserves et prélèvements autorisés, est remis au receveur général du Canada. Pour les trois premiers mois de 2016, ce solde représente 226,4 millions de dollars.

⁷ La Banque comptabilise immédiatement la totalité des réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies dans les autres éléments du résultat global à chaque période de présentation de l'information financière.

⁸ Le passif/actif net au titre des prestations définies est calculé en fonction du taux d'actualisation en vigueur à la fin de la période, soit 3,9 % au 31 mars 2016 (4,1 % au 31 décembre 2015).

Aux termes de l'accord de versement conclu avec le ministre des Finances, la Banque est autorisée à prélever sur les sommes à verser au receveur général et à imputer aux capitaux propres un montant égal aux pertes non réalisées sur les actifs disponibles à la vente, aux pertes de réévaluation non réalisées au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et aux autres pertes non réalisées ou hors trésorerie. Les sommes retenues sont versées ultérieurement, au moment de la comptabilisation des gains non réalisés.

Par suite des pertes actuarielles réalisées sur les régimes à prestations définies au cours des trois premiers mois de 2016, la Banque a retenu 63,1 millions de dollars sur les sommes versées au receveur général. Au 31 mars 2016, une somme retenue de 176,4 millions de dollars restait à verser.

Points saillants et faits nouveaux d'ordre opérationnel

Voici les principaux changements en matière de fonctionnement, de personnel et de programmes qui sont survenus depuis le 31 décembre 2015.

Direction et Conseil d'administration

La sous-gouverneure Agathe Côté a pris sa retraite à la fin de janvier 2016. Le 2 mai 2016, soit après la clôture du trimestre, le sous-gouverneur Sylvain Leduc s'est joint au Conseil de direction.

Des changements ont été apportés à la composition des comités permanents du Conseil d'administration au cours du trimestre. Une liste à jour des membres des comités peut être consultée dans le site de la Banque, à l'adresse <http://www.banqueducanada.ca/sujet-banque/conseil-dadministration>.

Fonctionnement et programmes

Aucun changement n'est survenu durant le trimestre.

Le 2 mai 2016, soit après la fin du trimestre, le Système automatisé de compensation et de règlement (SACR) a été assujéti à la surveillance réglementaire continue de la Banque en application de la *Loi sur la compensation et le règlement des paiements*. Le SACR est détenu et exploité par l'Association canadienne des paiements, organisme créé en vertu de la *Loi canadienne sur les paiements* pour exploiter des systèmes de paiement nationaux. L'assujettissement du SACR n'a eu aucune incidence directe sur les opérations financières de la Banque.

Analyse des risques

La section traitant de la gestion des risques, dans le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, présente le cadre de gestion des risques ainsi que le profil de risque de la Banque. On y fait également l'examen des principaux secteurs de risque : le risque stratégique, le risque financier et le risque opérationnel.

Les risques financiers sont analysés en détail dans les notes afférentes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, qui figurent dans le rapport annuel de la Banque pour 2015, accessible à l'adresse <http://www.banqueducanada.ca/2016/03/rapport-annuel-2015>.

Les risques dont fait état le rapport de gestion demeurent les principaux risques auxquels la Banque pourrait être exposée.



BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA

États financiers

31 mars 2016

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers intermédiaires résumés conformément aux exigences de la Norme comptable internationale 34, intitulée *Information financière intermédiaire*, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers intermédiaires résumés exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans le rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers intermédiaires résumés.

À notre connaissance, ces états financiers intermédiaires résumés non audités présentent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats des activités et des flux de trésorerie de l'institution à la date et pour les périodes visées dans les états financiers intermédiaires résumés.

Le gouverneur,



Stephen S. Poloz

La chef des finances et chef comptable,



Carmen Vierula, CPA, CA

Ottawa (Canada)
19 mai 2016

État intermédiaire résumé de la situation financière (non audité)

(En millions de dollars canadiens)

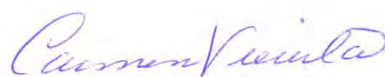
	31 mars 2016	Au 31 décembre 2015
Actif		
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	12,3	11,2
Prêts et créances		
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente	7 002,4	6 089,4
Avances aux membres de l'Association canadienne des paiements	-	-
Autres créances	5,3	7,3
	7 007,7	6 096,7
Placements (note 4)		
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	14 479,2	18 220,3
Obligations du gouvernement du Canada	76 672,1	75 763,5
Autres placements	400,0	405,2
	91 551,3	94 389,0
Immobilisations corporelles (note 5)	459,2	431,4
Immobilisations incorporelles (note 6)	36,2	37,9
Autres éléments d'actif (note 7)	132,2	180,7
Total de l'actif	99 198,9	101 146,9
Passif et capitaux propres		
Billets de banque en circulation	73 580,7	75 496,9
Dépôts (note 8)		
Gouvernement du Canada	22 454,8	22 617,3
Membres de l'Association canadienne des paiements	499,5	500,4
Autres dépôts	1 645,6	1 475,2
	24 599,9	24 592,9
Autres éléments de passif (note 9)	526,4	558,9
	98 707,0	100 648,7
Capitaux propres (note 11)	491,9	498,2
Total du passif et des capitaux propres	99 198,9	101 146,9

Le gouverneur,



Stephen S. Poloz

La chef des finances et chef comptable,



Carmen Vierula, CPA, CA

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

État intermédiaire résumé du résultat net et du résultat global (non audité)

(En millions de dollars canadiens)

	Pour la période de trois mois close le	
	31 mars 2016	31 mars 2015
Produits		
Produits d'intérêts		
Interêts acquis sur les placements	412,3	449,2
Interêts acquis sur les titres achetés dans le cadre de conventions de revente	7,8	0,9
Autres produits d'intérêts	-	-
	420,1	450,1
Charges d'intérêts		
Charges d'intérêts sur les dépôts	(27,2)	(37,7)
Produits d'intérêts nets	392,9	412,4
Autres produits	1,3	2,9
Total des produits	394,2	415,3
Charges		
Frais de personnel	58,2	54,1
Billets de banque – Recherche, production et traitement	6,2	11,8
Coûts afférents aux immeubles	8,3	8,5
Technologie et télécommunications	8,0	7,5
Amortissements	8,3	9,7
Autres charges opérationnelles	15,7	16,4
Total des charges	104,7	108,0
Résultat net	289,5	307,3
Autres éléments du résultat global (perte)		
Éléments qui ne seront pas reclassés dans le résultat net		
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	(62,6)	(5,6)
Éléments qui pourraient ultérieurement être reclassés dans le résultat net		
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	(6,8)	33,6
Autres éléments du résultat global (perte)	(69,4)	28,0
Résultat global	220,1	335,3

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

État intermédiaire résumé des variations des capitaux propres (non audité)

(En millions de dollars canadiens)

	Pour la période de trois mois close le 31 mars 2016					
	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale	Réserve disponible à la vente	Résultats non distribués	Total
Solde au 1^{er} janvier 2016	5,0	25,0	100,0	368,2	-	498,2
Résultat global pour la période						
Résultat net	-	-	-	-	289,5	289,5
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	-	-	-	-	(62,6)	(62,6)
Variation de la juste valeur des actions de la BRI	-	-	-	(5,2)	-	(5,2)
Variation de la juste valeur des bons du Trésor du gouvernement du Canada	-	-	-	(1,1)	(0,5)	(1,6)
	-	-	-	(6,3)	226,4	220,1
Transfert au receveur général du Canada	-	-	-	-	(226,4)	(226,4)
Solde du 31 mars 2016	5,0	25,0	100,0	361,9	-	491,9
	Pour la période de trois mois close le 31 mars 2015					
	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale	Réserve disponible à la vente	Résultats non distribués	Total
Solde au 1^{er} janvier 2015	5,0	25,0	100,0	319,3	-	449,3
Résultat global pour la période						
Résultat net	-	-	-	-	307,3	307,3
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	-	-	-	-	(5,6)	(5,6)
Variation de la juste valeur des actions de la BRI	-	-	-	21,4	-	21,4
Variation de la juste valeur des bons du Trésor du gouvernement du Canada	-	-	-	12,2	-	12,2
	-	-	-	33,6	301,7	335,3
Transfert au receveur général du Canada	-	-	-	-	(301,7)	(301,7)
Solde au 31 mars 2015	5,0	25,0	100,0	352,9	-	482,9

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

Tableau intermédiaire résumé des flux de trésorerie (non audité)

(En millions de dollars canadiens)

	Pour la période de trois mois close le	
	31 mars 2016	31 mars 2015
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Intérêts reçus	278,7	280,6
Autres produits reçus	4,1	3,2
Intérêts versés	(27,2)	(37,7)
Sorties de trésorerie destinées aux membres du personnel et fournisseurs ou pour leur compte ainsi qu'aux membres de l'Association canadienne des paiements	(120,3)	(108,1)
Augmentation nette des avances aux membres de l'Association canadienne des paiements	-	(80,4)
Augmentation (diminution) nette des dépôts	7,0	(9,4)
Produit de l'arrivée à échéance de titres achetés dans le cadre de conventions de revente	27 580,7	7 696,2
Acquisition de titres achetés dans le cadre de conventions de revente	(28 492,9)	(4 932,5)
Remboursements de titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	-	-
Produit de titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	-	-
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités opérationnelles	(769,9)	2 811,9
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Diminution nette des bons du Trésor du gouvernement du Canada	3 738,7	560,2
Achat d'obligations du gouvernement du Canada	(3 707,0)	(4 658,1)
Produit de l'arrivée à échéance d'obligations du gouvernement du Canada	2 940,0	3 120,0
Entrées d'immobilisations corporelles	(34,0)	(29,0)
Entrées d'immobilisations incorporelles	(0,4)	(1,2)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement	2 937,3	(1 008,1)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Diminution nette des billets de banque en circulation	(1 916,2)	(1 653,6)
Remise de l'excédent constaté au receveur général du Canada	(249,5)	(150,4)
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(2 165,7)	(1 804,0)
Effet des variations des cours de change sur les dépôts en monnaies étrangères		
	(0,6)	0,4
Augmentation de la trésorerie et des dépôts en monnaies étrangères	1,1	0,2
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères au début de la période	11,2	8,4
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères à la fin de la période	12,3	8,6

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés non audités de la Banque du Canada

pour la période close le 31 mars 2016

(Sauf indication contraire, les montants inscrits dans les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés de la Banque du Canada sont exprimés en millions de dollars canadiens.)

1. Fonctions de la Banque du Canada

La Banque du Canada (la Banque) est la banque centrale du pays. Il s'agit d'une société constituée en vertu de la *Loi sur la Banque du Canada*, qui appartient en propriété exclusive au gouvernement du Canada et est exonérée d'impôts sur le résultat. La Banque n'offre aucun service bancaire au public.

La Banque est une entreprise publique, selon la définition des normes comptables canadiennes pour le secteur public, et, à ce titre, elle doit respecter les normes établies par les Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) s'appliquant aux entreprises ayant une obligation d'information du public. Afin de répondre à cette exigence, la Banque a mis au point des méthodes comptables conformes aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »).

Le siège de la Banque est situé au 234, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario).

Selon la *Loi sur la Banque du Canada*, le mandat de la Banque consiste à « favoriser la prospérité économique et financière du Canada ». Les activités et les opérations de la Banque appuient la réalisation de ce mandat et n'ont pas pour objet de générer des revenus ou des profits. Les quatre grandes fonctions de l'institution sont les suivantes :

Politique monétaire : La politique monétaire vise à préserver la valeur de la monnaie en maintenant l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible.

Système financier : La Banque s'emploie à promouvoir la fiabilité, la solidité et l'efficacité des systèmes financiers au Canada et à l'échelle internationale et effectue des opérations sur les marchés financiers pour atteindre ces objectifs.

Monnaie : La Banque conçoit, émet et distribue les billets de banque canadiens, supervise le système de distribution de billets et assure un approvisionnement de billets de qualité aisément acceptés et à l'épreuve de la contrefaçon.

Gestion financière : La Banque assure des services de gestion financière pour son propre compte ainsi qu'au nom du gouvernement du Canada et d'autres clients. Elle fournit au gouvernement des services de gestion de la trésorerie, gère la dette publique et les réserves de change et prodigue des conseils à ce sujet.

La fonction Administration générale appuie la gestion des ressources humaines, des opérations et des projets stratégiques de la Banque, ainsi que l'intendance des actifs financiers, physiques, informationnels et technologiques de cette dernière.

La Banque est seule habilitée à émettre les billets de banque canadiens, et la valeur nominale de ces billets constitue l'élément le plus important du passif de son bilan. Elle investit le produit de l'émission des billets de banque dans des titres du gouvernement du Canada dont elle fait l'acquisition sur une base non concurrentielle. Ces actifs lui permettent d'exercer ses responsabilités au regard de ses fonctions Politique monétaire et Système financier.

Les intérêts générés par les titres du gouvernement du Canada constituent la principale source de revenu annuel de la Banque. Déduction faite des coûts de production et de distribution des billets, les produits d'intérêts sur les actifs sous-jacents aux billets de banque en circulation constituent ce qu'on appelle les « recettes de seigneurage », et fournissent une source stable et constante de financement des opérations de la Banque qui lui permet de remplir son mandat sans avoir à dépendre des crédits publics. Une partie de ces produits sert à financer les opérations et réserves de

la Banque, et le reste du résultat net est versé au receveur général du Canada conformément aux dispositions de la *Loi sur la Banque du Canada*.

2. Référentiel comptable

Les présents états financiers intermédiaires résumés ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire* (IAS 34), telle qu'elle a été publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les présents états financiers intermédiaires résumés ne renferment pas toutes les informations qui doivent être fournies dans les états financiers annuels complets et doivent être lus en se reportant aux états financiers audités de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2015. Au besoin, les états financiers intermédiaires résumés comprennent des montants qui ont été établis d'après les estimations éclairées et le jugement de la direction. Les résultats des activités pour la période intermédiaire présentée ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats qui sont attendus pour l'exercice.

Le Comité de la vérification et des finances du Conseil d'administration a approuvé les états financiers intermédiaires résumés le 19 mai 2016.

Base d'évaluation

Les états financiers intermédiaires résumés ont été établis selon la méthode du coût historique, sauf pour les actifs financiers disponibles à la vente, qui sont évalués à la juste valeur, et le passif/actif net au titre des prestations définies des régimes d'avantages du personnel, qui est comptabilisé comme le solde net de la juste valeur des actifs des régimes et de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies.

Estimations et jugements comptables importants dans l'application des méthodes comptables

Pour établir les états financiers intermédiaires résumés, la direction doit formuler des jugements et faire des estimations et des hypothèses, en se fondant sur les informations disponibles à la date des états financiers, qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur le montant déclaré des actifs, des passifs, des produits et des charges, et sur les informations connexes. Les hypothèses et estimations de la Banque se fondent sur les renseignements qui étaient disponibles au moment où les présents états financiers ont été préparés. La conjoncture actuelle et les hypothèses à l'égard de l'évolution future pourraient toutefois changer en raison des fluctuations des marchés ou de circonstances indépendantes de la volonté de l'institution. Dans ce cas, l'incidence sera constatée dans les états financiers d'une période ultérieure.

Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont passées en revue de façon continue. Les révisions des estimations comptables sont constatées dans la période au cours de laquelle elles ont lieu et dans toutes les périodes ultérieures affectées. Les estimations importantes concernent principalement la juste valeur des actions de la Banque des Règlements Internationaux (BRI) (note 4), les actifs reçus en garantie (note 4) et les avantages du personnel (note 10).

Caractère saisonnier

La valeur totale des billets de banque en circulation fluctue au cours de l'exercice en fonction de la demande saisonnière de billets. Les billets de banque en circulation sont à leur niveau le plus bas à la fin du premier trimestre, tandis que la demande atteint un sommet au deuxième et au quatrième trimestre, aux alentours des périodes de vacances. Pendant les périodes de forte demande saisonnière, la Banque peut procéder à des opérations de pension à plus d'un jour afin de compenser l'augmentation du passif associé aux billets de banque en circulation.

Monnaie fonctionnelle et de présentation

La monnaie fonctionnelle et de présentation de la Banque est le dollar canadien.

Activités d'agent financier et activités de garde

La responsabilité de la gestion opérationnelle des actifs et passifs financiers du gouvernement du Canada est assumée conjointement par la Banque (à titre d'agent financier du gouvernement du Canada) et par le ministère des Finances. En sa qualité d'agent financier, la Banque fournit un soutien transactionnel et administratif au gouvernement du Canada dans certains domaines. Les actifs, les passifs, les dépenses et les revenus visés par ce soutien sont ceux du gouvernement du Canada et ne figurent pas dans les états financiers de la Banque.

La Banque offre un service de garde de titres ou d'autres biens à des banques centrales, à des organisations internationales et à d'autres entités liées à une autorité publique. Les actifs correspondants et les produits en découlant sont exclus des présents états financiers, puisqu'ils ne constituent pas des actifs ou des produits de la Banque.

3. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables sur lesquelles s'appuie l'établissement des états financiers intermédiaires résumés sont conformes à celles qui sont exposées dans les états financiers de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

4. Instruments financiers

Les instruments financiers de la Banque comprennent la trésorerie et les dépôts en monnaies étrangères, les titres achetés dans le cadre de conventions de revente, les avances aux membres de l'Association canadienne des paiements, les autres créances, les placements (bons du Trésor du gouvernement du Canada, obligations du gouvernement du Canada et autres placements), les billets de banque en circulation, les dépôts et les autres éléments de passif (exclusion faite du passif net au titre des prestations définies des régimes de pension, des autres régimes d'avantages du personnel et des contrats de location).

Les titres achetés dans le cadre de conventions de revente sont entièrement garantis, conformément aux exigences rendues publiques à l'égard de l'admissibilité des actifs affectés en garantie et des marges. Ces titres sont généralement assortis d'une durée allant de 1 à 90 jours ouvrables.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur des actifs détenus en garantie des titres achetés dans le cadre de conventions de revente à la date de clôture :

	31 mars 2016		31 décembre 2015	
	\$	%	\$	%
Titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada	569,9	8,0	1 918,6	30,0
Titres émis ou garantis par un gouvernement provincial	6 727,4	92,0	4 401,7	70,0
Juste valeur totale des actifs détenus en garantie	7 297,3	100,0	6 320,3	100,0
En pourcentage du coût amorti		104 %		104 %

La Banque administre un programme de prêt de titres afin de soutenir la liquidité du marché des titres du gouvernement du Canada en fournissant une source secondaire et temporaire de titres. Ces opérations sont entièrement garanties par des titres, et il s'agit généralement de prêts assortis d'une échéance d'un jour ouvrable. Au 31 mars 2016, les placements de la Banque ne comprenaient pas de titres prêtés (néant au 31 décembre 2015).

Évaluation d'instruments financiers

La trésorerie et les dépôts en monnaies étrangères, les bons du Trésor du gouvernement du Canada et les actions de la BRI sont évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, à l'exclusion des billets de banque en circulation, qui sont évalués à leur valeur nominale.

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie des justes valeurs qui reflète le poids relatif des données d'entrée utilisées pour réaliser les évaluations :

Niveau 1 – des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 – des données d'entrée autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);

Niveau 3 – des données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données d'entrée non observables).

La hiérarchie des justes valeurs exige l'utilisation de données de marché observables dans la mesure où de telles données existent. L'instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée d'entrée importante a été prise en compte dans l'évaluation à la juste valeur.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers à la juste valeur au 31 mars 2016				
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	14 479,2	-	-	14 479,2
Actions de la BRI	-	-	400,0	400,0
	14 479,2	-	400,0	14 879,2
Actifs financiers à la juste valeur au 31 décembre 2015				
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	18 220,3	-	-	18 220,3
Actions de la BRI	-	-	405,2	405,2
	18 220,3	-	405,2	18 625,5

Au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2016, aucun montant n'a été transféré entre les niveaux.

La juste valeur des actions de la BRI est jugée équivaloir à 70 % de la participation de la Banque à la valeur de l'actif net de la BRI à la date de clôture. Cette formule correspond à la méthode utilisée par la BRI pour déterminer le cours de toute nouvelle action émise. Bien que la Banque soit d'avis que la décote de 30 % appliquée à la valeur de l'actif net de la BRI demeure la base d'évaluation appropriée, les données d'évaluation ne sont pas considérées comme étant observables, et une variation de 5 % de la décote appliquée à la valeur de l'actif net n'aurait pas d'incidence significative sur la juste valeur des actions de la BRI. Aucun changement n'a été apporté à la technique d'évaluation au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2016.

Le tableau suivant présente le rapprochement de la juste valeur estimée des actions de la BRI, déterminée au moyen des évaluations à la juste valeur du Niveau 3 :

	Pour la période de trois mois close le	
	31 mars 2016	31 mars 2015
Solde d'ouverture au début de la période	405,2	355,2
Variation de la juste valeur comptabilisée dans les autres éléments du résultat global	(5,2)	21,4
Solde de clôture à la fin de la période	400,0	376,6

Instruments financiers non évalués à la juste valeur

La juste valeur des obligations du gouvernement du Canada est déterminée au moyen des prix non ajustés cotés sur un marché actif (Niveau 1). Elle s'établissait à 82 182,3 millions de dollars au 31 mars 2016 (81 116,9 millions de dollars au 31 décembre 2015).

5. Immobilisations corporelles

	Terrains et constructions	Matériel informatique	Autre équipement	Total
2016				
Coût				
Soldes au 31 décembre 2015	457,4	41,0	82,9	581,3
Entrées	33,9	0,1	-	34,0
Sorties	-	-	-	-
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-	-
Soldes au 31 mars 2016	491,3	41,1	82,9	615,3
Amortissement				
Soldes au 31 décembre 2015	(84,4)	(20,9)	(44,6)	(149,9)
Charge d'amortissement	(1,5)	(1,2)	(3,5)	(6,2)
Sorties	-	-	-	-
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-	-
Soldes au 31 mars 2016	(85,9)	(22,1)	(48,1)	(156,1)
Valeurs comptables				
Au 31 décembre 2015	373,0	20,1	38,3	431,4
Au 31 mars 2016	405,4	19,0	34,8	459,2

	Terrains et constructions	Matériel informatique	Autre équipement	Total
2015				
Coût				
Soldes au 31 décembre 2014	291,5	39,3	79,1	409,9
Entrées	165,9	3,0	4,2	173,1
Sorties	-	(1,3)	(0,4)	(1,7)
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-	-
Soldes au 31 décembre 2015	457,4	41,0	82,9	581,3
Amortissement				
Soldes au 31 décembre 2014	(78,3)	(16,7)	(31,0)	(126,0)
Charge d'amortissement	(6,1)	(5,5)	(14,0)	(25,6)
Sorties	-	1,3	0,4	1,7
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-	-
Soldes au 31 décembre 2015	(84,4)	(20,9)	(44,6)	(149,9)
Valeurs comptables				
Au 31 décembre 2014	213,2	22,6	48,1	283,9
Au 31 décembre 2015	373,0	20,1	38,3	431,4

Les terrains et les constructions incluent les activités relatives au Programme de modernisation du siège. En décembre 2013, la Banque a conclu avec l'entreprise chargée des travaux de construction un protocole d'entente établissant un coût maximum garanti pour la modernisation des installations du siège. Les engagements au 31 mars 2016 sont principalement associés au Programme de modernisation du siège.

La catégorie « Autre équipement » comprend une somme de 12,5 millions de dollars relativement à des appareils d'inspection des billets de banque obtenus en vertu d'un contrat de location-financement en 2013. La valeur comptable nette de ces appareils au 31 mars 2016 s'élevait à 5,6 millions de dollars (6,3 millions de dollars au 31 décembre 2015).

	Terrains et constructions	Matériel informatique	Autre équipement	Total
Projets en cours en 2016				
Compris dans les valeurs comptables				
au 31 mars 2016	289,2	6,1	2,3	297,6
Entrées en 2016	33,9	0,1	-	34,0
Engagements au 31 mars 2016	71,1	0,2	9,9	81,2
Projets en cours en 2015				
Compris dans les valeurs comptables				
au 31 décembre 2015	255,3	6,4	4,1	265,8
Entrées en 2015	165,9	3,0	3,7	172,6
Engagements au 31 décembre 2015	99,1	0,2	7,3	106,6

Les projets en cours consistent principalement en des investissements de 289,2 millions de dollars dans le Programme de modernisation du siège (255,3 millions de dollars au 31 décembre 2015) et de 4,6 millions de dollars dans le Programme de renouvellement de l'environnement à haute disponibilité (4,5 millions de dollars au 31 décembre 2015).

6. Immobilisations incorporelles

	Logiciels développés en interne	Autres logiciels	Total
2016			
Coût			
Soldes au 31 décembre 2015	49,1	64,1	113,2
Entrées	0,4	-	0,4
Sorties	-	-	-
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-
Soldes au 31 mars 2016	49,5	64,1	113,6
Amortissement			
Soldes au 31 décembre 2015	(41,0)	(34,3)	(75,3)
Charge d'amortissement	-	(2,1)	(2,1)
Sorties	-	-	-
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-
Soldes au 31 mars 2016	(41,0)	(36,4)	(77,4)
Valeurs comptables			
Au 31 décembre 2015	8,1	29,8	37,9
Au 31 mars 2016	8,5	27,7	36,2
2015			
Coût			
Soldes au 31 décembre 2014	45,9	62,6	108,5
Entrées	5,2	1,5	6,7
Sorties	(2,0)	-	(2,0)
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-
Soldes au 31 décembre 2015	49,1	64,1	113,2
Amortissement			
Soldes au 31 décembre 2014	(38,5)	(26,2)	(64,7)
Charge d'amortissement	(4,5)	(8,1)	(12,6)
Sorties	2,0	-	2,0
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-
Soldes au 31 décembre 2015	(41,0)	(34,3)	(75,3)
Valeurs comptables			
Au 31 décembre 2014	7,4	36,4	43,8
Au 31 décembre 2015	8,1	29,8	37,9

	Logiciels développés en interne	Autres logiciels	Total
Projets en cours en 2016			
Compris dans les valeurs comptables au 31 mars 2016	7,4	0,3	7,7
Entrées en 2016	0,4	-	0,4
Engagements au 31 mars 2016	-	-	-
Projets en cours en 2015			
Compris dans les valeurs comptables au 31 décembre 2015	7,0	1,4	8,4
Entrées en 2015	4,5	1,4	5,9
Engagements au 31 décembre 2015	-	-	-

7. Autres éléments d'actif

	31 mars 2016	31 décembre 2015
Stocks de billets de banque	14,1	11,1
Actif net au titre des prestations définies (note 10)	79,1	135,1
Tous les autres éléments d'actif	39,0	34,5
Total des autres éléments d'actif	132,2	180,7

L'avance de 20,0 millions de dollars accordée à CBRE Limited dans le cadre du Programme de modernisation du siège, qui devrait rester en vigueur jusqu'à la fin des travaux de construction, est comptabilisée dans tous les autres éléments d'actif (20,0 millions de dollars au 31 décembre 2015). Cette avance vise à assurer le paiement des contrats de sous-traitance dans les délais.

8. Dépôts

Les éléments de passif compris dans les dépôts sont constitués de 24 599,9 millions de dollars de dépôts à vue en dollars canadiens (24 592,9 millions de dollars au 31 décembre 2015). La Banque verse sur les dépôts du gouvernement du Canada, des banques et des autres institutions financières des intérêts calculés en fonction des taux du marché à court terme, et la charge d'intérêts sur les dépôts figure dans l'état intermédiaire résumé du résultat net et du résultat global.

Les dépôts du gouvernement du Canada comprennent 2 454,8 millions de dollars pour les soldes de fonctionnement et 20 000,0 millions de dollars pour le plan de gestion de la liquidité prudentielle (2 617,3 millions de dollars et 20 000,0 millions de dollars, respectivement, au 31 décembre 2015).

9. Autres éléments de passif

	31 mars 2016	31 décembre 2015
Versement au receveur général du Canada comptabilisé d'avance	226,4	249,5
Passif net au titre des prestations définies (note 10)		
Régimes de pension	39,7	37,4
Autres régimes	174,5	168,2
Ensemble des autres éléments de passif et provisions	85,8	103,8
Total des autres éléments de passif	526,4	558,9

Le tableau suivant présente le rapprochement du versement au receveur général du Canada comptabilisé d'avance :

	Pour la période de trois mois close le	
	31 mars 2016	31 mars 2015
Solde d'ouverture au début de la période	249,5	150,4
Versement de l'excédent constaté au receveur général du Canada	(249,5)	(150,4)
Transfert au receveur général du Canada	226,4	301,7
Solde de clôture à la fin de la période	226,4	301,7

10. Avantages du personnel

Les tableaux ci-dessous présentent les charges et les cotisations relatives aux régimes d'avantages du personnel pour la période de trois mois close le 31 mars :

	Pour la période de trois mois close le	
	31 mars 2016	31 mars 2015
Charges		
Régimes de pension	8,8	8,5
Autres régimes d'avantages du personnel	3,1	3,1
Total des charges comptabilisées au titre des régimes	11,9	11,6

	Régimes de pension (capitalisés)		Autres régimes (non capitalisés)	
	31 mars 2016	31 mars 2015	31 mars 2016	31 mars 2015
Cotisations pour la période de trois mois close à la date indiquée au haut des colonnes				
Cotisations de l'employeur	7,9	7,8	-	-
Cotisations des membres du personnel	3,6	3,1	-	-
Total des cotisations	11,5	10,9	-	-

La Banque réévalue ses obligations au titre des prestations définies ainsi que la juste valeur des actifs des régimes pour les périodes intermédiaires. Le taux d'actualisation est déterminé en fonction des obligations de sociétés canadiennes notées AA dont la durée jusqu'à l'échéance se rapproche de la durée de l'obligation, conformément aux lignes directrices de l'Institut canadien des actuaires. Le passif/actif net au titre des prestations définies est évalué au moyen du taux d'actualisation en vigueur à la fin de la période.

Durant la période de trois mois close le 31 mars 2016, la Banque a constaté des pertes de 62,6 millions de dollars attribuables à la réévaluation du passif/actif net au titre des prestations définies (pertes de 5,6 millions de dollars imputables à la réévaluation pour la période de trois mois close le 31 mars 2015). Les pertes de réévaluation enregistrées au cours de la période de trois mois découlent essentiellement des réductions du taux d'actualisation servant à calculer la valeur de l'obligation.

11. Capitaux propres

La Banque gère son capital en conformité avec la *Loi sur la Banque du Canada*. À la date de clôture, la Banque n'était soumise à aucune autre exigence en matière de capital imposée de l'extérieur.

Le tableau ci-dessous présente les éléments de capitaux propres :

	31 mars 2016	31 décembre 2015
Capital social	5,0	5,0
Réserve légale	25,0	25,0
Réserve spéciale	100,0	100,0
Réserve disponible à la vente	361,9	368,2
Résultats non distribués	-	-
Total des capitaux propres	491,9	498,2

Capital social

La Banque a un capital autorisé de 5,0 millions de dollars divisé en 100 000 actions d'une valeur nominale de 50 dollars chacune. Les actions ont été payées intégralement et ont été émises au nom du ministre des Finances, qui les détient pour le compte du gouvernement du Canada.

Réserve légale

Des prélèvements sur le résultat net de la Banque ont été versés à la réserve légale jusqu'à ce que son solde atteigne, en 1955, le montant maximal prévu, soit 25,0 millions de dollars.

Réserve spéciale

La réserve spéciale a été créée en 2007 par suite d'une modification de la *Loi sur la Banque du Canada* visant à permettre à l'institution de compenser les éventuelles pertes de réévaluation non réalisées découlant de variations de la juste valeur de ses actifs disponibles à la vente. Le montant

détenu dans la réserve spéciale fait régulièrement l'objet d'un examen, à l'aide d'une analyse de la valeur à risque et de simulations fondées sur des scénarios, et peut être modifié par résolution du Conseil d'administration. L'analyse de la valeur à risque est effectuée au moyen de données historiques afin d'estimer l'étendue maximale possible des pertes de réévaluation non réalisées du portefeuille de bons du Trésor de la Banque. Les simulations fondées sur des scénarios permettent d'évaluer l'incidence d'une hausse rapide des taux d'intérêt sur la valeur du portefeuille de bons du Trésor de la Banque. La réserve spéciale est assujettie à un plafond de 400 millions de dollars; une somme initiale de 100 millions de dollars y a été versée en septembre 2007.

Réserve disponible à la vente

La réserve disponible à la vente rend compte des variations cumulatives de la juste valeur des portefeuilles d'actifs disponibles à la vente de la Banque, comme l'illustre le tableau ci-dessous :

	31 mars 2016	31 décembre 2015
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	-	1,1
Actions de la BRI	361,9	367,1
Réserve disponible à la vente	361,9	368,2

Résultats non distribués

Le résultat net de la Banque, déduction faite des sommes affectées aux réserves, est considéré comme un excédent constaté et est versé au receveur général du Canada, conformément à l'exigence de l'article 27 de la *Loi sur la Banque du Canada*.

L'accord relatif aux sommes à verser au receveur général que la Banque a conclu avec le ministre des Finances vise à permettre à l'institution de gérer ses besoins en fonds propres compte tenu de la volatilité découlant des variations et des réévaluations de la juste valeur (qui sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global). Aux termes de cet accord, la Banque est autorisée à prélever sur les sommes versées au receveur général et à imputer aux résultats non distribués un montant égal aux pertes non réalisées sur les actifs financiers disponibles à la vente, aux réévaluations non réalisées du passif/actif net au titre des prestations définies sur les régimes à prestations définies et aux autres pertes non réalisées ou hors trésorerie découlant de modifications aux normes comptables ou aux dispositions légales ou réglementaires.

Au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2016, la Banque a retenu 63,1 millions de dollars sur les sommes versées (une somme de 13,7 millions de dollars avait été remboursée en 2015) et, au 31 mars 2016, une somme retenue de 176,4 millions de dollars restait à verser (113,3 millions de dollars au 31 décembre 2015).

12. Parties liées

La Banque est liée, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Pour réaliser ses objectifs en matière de politique monétaire, la Banque maintient une position d'indépendance structurelle et fonctionnelle par rapport au gouvernement du Canada, grâce à sa capacité de financer ses propres activités sans aide de l'extérieur et à ses structures de gestion et de gouvernance.

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des transactions avec des parties liées, et les transactions et soldes significatifs figurent dans les présents états financiers. Ainsi que le permet l'exemption partielle accordée aux entités appartenant en propriété exclusive à une autorité publique, prévue dans la Norme comptable internationale 24 *Information relative aux parties liées* (IAS 24), la Banque n'a pas publié toutes les transactions qu'elle a conclues avec des entités liées à une autorité publique.

La Banque fournit au gouvernement du Canada des services de gestion financière et d'agent financier ainsi que des services bancaires, qui sont prescrits par la *Loi sur la Banque du Canada* et dont le coût n'est pas recouvré.